

(1)

(N° 166.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1896

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1895

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT, DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1895 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport est dressé dans la forme habituelle; il est suivi des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

Les fonds d'amortissement qui ont été mis à la disposition de la Caisse pour l'année 1895, s'élèvent à fr. 3,944,315 95. Cette somme se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée ci-après :

DETTES.		FONDS D'AMORTISSEMENT.		
NATURE.	CAPITAL.	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 3 1/2 %, 1 ^{re} série	140,916,175 »	140,916 17	»	140,916 17
— — 3 ^e série.	200,040,000 »	200,040 »	»	200,040 »
— 3 %, 2 ^e série	1,678,048,082 22	3,505,672 76	297,717 »	3,603,389 76
		3,646,628 93	297,717 »	3,944,345 93

Conformément à la loi du 15 février 1895, publiée au *Moniteur belge* du 16 du même mois, les capitaux des dettes à 3 1/2 % (1^{re}, 2^e et 3^e séries) ont été convertis en 3 % avec jouissance du 1^{er} mai suivant.

Pendant l'année 1895, le capital de la dette à 3 %, 2^e série, s'est augmenté des émissions suivantes :

1 ^o En vertu de l'arrêté royal du 17 juillet 1894.	fr. 9,628,300 »
2 ^o En vertu de l'arrêté royal du 14 mars 1895	11,346,600 »
3 ^o En vertu de l'article 1 ^{er} , 2 ^o , de la loi du 30 juin 1894, à l'effet de couvrir une partie des dépenses extraordinaires de 1894.	920,400 »
TOTAL	fr. 21,895,300 »

Il a été amorti pendant la même année un capital nominal de fr. 337,200, en titres 3 %, 2^e série.

Il n'a été liquidé pour les dettes 3 1/2 %, 1^{re} et 3^e séries, converties en 3 %, que les dotations afférentes aux semestres échus le 1^{er} janvier et le 1^{er} février 1895.

En vertu de l'article 12 de l'arrêté royal du 15 février 1895, les dotations pour les dettes 3 %, 1^{re} et 3^e séries, ont pris cours respectivement le 1^{er} juillet et le 1^{er} août 1895, pour être mises à la disposition de la Caisse le 1^{er} janvier et le 1^{er} février 1896.

La dotation d'amortissement des dettes à 3 %, et à 3 1/2 %, est calculée à raison de 0.20 % du capital nominal.

Le tableau ci-après donne le détail des sommes mises à la disposition de la Caisse.

SEMESTRE ÉCHÉ	DOTATION.	MONTANT.
	<i>3 1/2 %₀, 1^{re} série.</i>	
1 ^{er} janvier 1895 . . .	0 10 % ₀ sur le capital émis, 140,916,175 francs	140,916 17
	<i>3 1/2 %₀, 3^e série.</i>	
1 ^{er} février 1895 . . .	0 10 % ₀ sur le capital émis, 200,040,000 francs	200,040 .
	<i>3 %₀, 2^e série.</i>	
1 ^{er} mai 1895 . . .	0 10 % ₀ sur le capital émis, 681,067,700 francs . . . fr. 681,067 70	
	Intérêts : 1 1/2 % ₀ sur le capital amorti	148,858 50
1 ^{er} novembre 1895 . .	0 10 % ₀ sur le capital émis, fr. 1,664,115,182 22 . . . 1,664,115 18	
	Intérêts : 1 1/2 % ₀ sur le capital amorti	148,858 50
	<i>3 1/2 %₀, 2^e série (ancien).</i>	
1 ^{er} mai 1895 . . .	0 10 % ₀ sur le capital émis, fr. 960,489,882 22 . . . 960,489 88	
		<u>3,603,589 76</u>

La dotation ne correspond pas exactement au capital nominal du 3 %₀ ; la différence provient de ce que les dotations afférentes aux titres émis en 1895 ne prennent cours qu'à partir du semestre qui suit la date de l'émission.

Emploi des fonds.

La Caisse a eu à sa disposition en 1895 les ressources ci-après :

1 ^{er} Fonds d'amortissement non employés au 31 décembre 1894.	fr. 2,120,188 75
2 ^o Fonds de l'année 1895	3,944,345 93
ENSEMBLE	<u>fr. 6,064,534 68</u>

Elle a dépensé, pour acquérir un capital de fr. 357,200 en 3 %₀, 2^e série fr. 338,399 77

Les fonds qui n'ont pu recevoir leur destination à cause de l'élévation des cours, ont été reversés au Trésor, savoir :

Pour le 3 % ₀	fr. 1,648,668 90
Pour le 3 1/2 % ₀ , 1 ^{re} série	281,852 34
Pour le 3 1/2 % ₀ , 2 ^e série	1,920,979 76
Pour le 3 1/2 % ₀ , 3 ^e série	400,080 »
	<u>4,251,561 »</u>
	<u>4,589,960 77</u>

Le solde disponible, soit fr. 1,474,573 91
sera reporté à l'exercice 1896.

La somme de 4,251,561 francs, reversée au Trésor, se décompose comme il suit :

3 % : Semestre échu le 1 ^{er} novembre 1894.	fr.	818,742 70	
— — — 1 ^{er} mai 1895		829,926 20	
			1,648,668 90
3 1/2 %, 1 ^{re} série — 1 ^{er} juillet 1894		140,916 17	
— — — 1 ^{er} janvier 1895		140,916 17	
			281,832 34
3 1/2 %, 2 ^e série — 1 ^{er} novembre 1894		960,489 88	
— — — 1 ^{er} mai 1895		960,489 88	
			1,920,979 76
3 1/2 %, 3 ^e série — 1 ^{er} août 1894		200,040 »	
— — — 1 ^{er} février 1895		200,040 »	
			400,080 »

Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués en 3 %, 2^e série, au cours de fr. 99 90. La Caisse n'a eu que deux fois l'occasion de racheter du 3 % en dessous du pair pendant l'année 1895.

Situation des emprunts.

Le capital non amorti des dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, s'élevait, au 31 décembre 1895, à . fr. 2,003,743,157 22

Savoir :

Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	fr.	140,916,175 »
» 2 ^e série		1,662,786,982 22
» 3 ^e série		200,040,000 »
	Fr.	<u>2,003,743,157 22</u>

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics dont la Caisse des dépôts et consignations avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1893, à 389 millions de francs environ; ils étaient de 360 millions à la fin de l'année précédente.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne ont dépassé les réalisations de 38,190,000 francs; par contre, le chiffre des cautionnements est diminué de 10 millions de francs environ. Le montant des dépôts afférents aux autres services n'a guère varié.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850.

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de									
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entre- preneurs, d'adjoints, autres agents et con- signataires (en numé- raire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire.	consignations judi- ciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en nu- méraire).	fonds de rémunéra- tion des miliciens intérêts compris (en numéraire).	fonds provenant des bénéfices des jeux de Spa en 1871 et 1872 (en numér.).	application des fonds disponibles de la Caisse d'épargne et de retraite (en numéraire des capitaux).	autres services.	ENSEMBLE.
1850	9,608	•	•	2,905	•	•	•	•	•	12,513
1855	10,477	763	4,015	4,746	•	•	•	•	•	20,601
1860	12,647	1,059	5,510	7,172	•	•	•	•	•	26,388
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	•	•	•	•	•	36,872
1870	15,700	1,405	11,463	11,197	505	•	•	6,126	•	46,196
1875	20,988	2,015	13,467	21,377	2,031	11,362	3,393	26,796	•	101,429
1880	28,916	3,984	17,752	32,156	1,534	3,271	176	64,227	2,356	154,352
1885	36,587	4,506	15,049	41,053	313	71	138	156,530	713	254,960
1890	40,897	5,509	14,280	32,125	517	82	101	303,018	1,266	397,595
1891	44,316	4,581	14,345	50,017	261	83	54	349,011	1,314	443,980
1892	47,785	4,734	15,225	29,025	224	85	56	373,322	538	471,892
1893	48,579	3,882	15,251	31,222	218	90	•	412,013	556	511,811
1894	63,098	5,751	17,438	30,294	222	90	•	444,856	575	560,324
1895	54,789	4,058	15,759	30,384	226	92	•	483,046	594	588,948

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1894.	fr.	63,097,642 52
Versements reçus en 1895		11,186,048 64
	Fr.	74,283,691 16
Mandats acquittés en 1895		19,494,561 97
Solde au 31 décembre 1895	fr.	54,789,329 19

y compris une somme de 909,500 francs, restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1894	fr.	3,693,600 »
Dépôts reçus en 1895		2,739,200 »
	Fr.	6,432,800 »
Restitutions		3,491,700 »
Solde au 31 décembre 1895	fr.	2,941,100 »

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	21,000 »
— 3 %		2,920,100 »
	Fr.	2,941,100 »

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1894.	fr. 548,472 75	3,750,561 46	4,299,034 21
Montant des versements effectués en 1895	7,568,776 94	2,429,740 29	9,998,517 23
TOTAUX.	fr. 8,117,249 69	6,180,301 75	14,297,551 44
Montant des rembourse- ments	7,591,115 64	2,122,388 37	9,713,504 01
Solde au 31 décembre 1895.	fr. 526,134 05	4,057,913 38	4,584,047 43

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1894	fr.	13,195,730	»
Dépôts reçus en 1895		19,632,815	»
	Fr.	32,848,565	»
Restitutions.		20,556,995	»
Solde au 31 décembre 1895	fr.	12,291,570	»

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 2 1/2 %	fr.	270,800	»
— 3 %		8,316,300	»
— 3 1/2 %		1,483,600	»
Caisse d'annuités 3 %		904,700	»
— 4 %		830,770	»
— 4 1/2 %		55,500	»
Crédit communal 3 %		17,600	»
— 4 %		44,700	»
— 4 1/2 %		48,700	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %		316,700	»
TOTAL.	fr.	12,291,570	»

Consignations.

Solde au 31 décembre 1894	fr.	30,294,243	97
Versements de 1895		7,028,970	74
	Fr.	37,323,214	71
Remboursements		6,939,778	87
Solde au 31 décembre 1895	fr.	30,383,435	84

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1894.	CAPITAUX déposés en 1895.	CAPITAUX remboursés en 1895.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1895.
				des DÉPÔTS effectués en 1895 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les dépôts effectués en 1895.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 93	•	•	•	•	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut	72,383 30	•	•	•	•	72,383 30
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 18 février 1852.)	54,552 70	71,170 •	27,020 •	44,150 •	•	98,482 70
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	504,907 02	51,125 72	15,557 87	17,565 85	•	412,472 87
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique. . .	2,016,605 61	1,775,678 05	1,577,572 17	106,505 86	•	2,212,911 47
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales, et de la masse d'habillement des gardiens .	76,692 86	6,509 •	10,000 •	•	5,500 •	75,192 86
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	5,205,259 46	500,010 76	559,970 51	•	50,968 75	5,154,290 71
8. Sommes appartenant à des absents . .	526,685 50	57,076 44	54,776 81	2,290 65	•	528,084 00
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.)	14,217,475 88	1,764,775 79	1,896,977 04	•	152,205 25	14,085,270 65
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	3,872,568 85	1,128,182 21	1,570,871 96	•	442,689 75	5,429,679 10
11. Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor. (Lois du 16 mai 1846 et du 28 décembre 1867.)	204,918 94	8,528 65	2,244 78	6,085 85	•	211,002 79
12. Dépôts de toute autre nature . . .	5,645,068 97	1,600,127 16	1,246,078 75	452,148 45	•	6,097,217 40
TOTAUX . . . fr.	50,294,245 97	7,028,970 74	6,959,778 87	718,555 62	620,561 75	50,385,435 84
EXCÉDENT DES DÉPÔTS SUR LES REMBOURSEMENTS. . . . fr.				89,191 87		

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 5 juin 1870, abrogée par celle du 17 septembre 1875.

La Caisse a continué, en 1894, à restituer les cautionnements de remplaçants dont le remboursement était devenu exigible.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1° Principal.

Solde au 31 décembre 1894	fr.	121,713 67
Mandats délivrés en 1895 au profit de remplaçants licenciés ou envoyés en congé illimité		400 »

Capital inscrit au 31 décembre 1895	fr.	121,313 67
---	-----	------------

2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1894	fr.	100,603 26
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1895		4,877 54
	Fr.	105,482 80
Intérêts mandatés au profit de remplaçants		364 16
Intérêts inscrits au 31 décembre 1895.	fr.	105,118 64
TOTAL GÉNÉRAL.	fr.	226,432 31

Caisses de milice

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

La Caisse n'a rien liquidé en 1895; aucun nouveau droit à la rémunération n'a été établi pendant cette année.

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1895, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et intérêts accumulés.	FONDS			FONDS
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	tenus en réserve
		immédiate.	différée.		au 31 décembre 1894.
1871.	2,711,888 10	1,721,417 *	321,089 63	664,959 28	4,422 10
1872	2,770,410 72	1,741,410 56	256,402 85	755,580 26	17,017 05
1873	2,448,999 50	1,745,025 02	104,156 29	588,097 80	10,820 10
1874	2,553,708 57	1,886,847 52	96,650 57	509,842 39	60,367 89
1875	2,074,222 22	"	"	2,074,222 22	"
TOTAL fr.					92,627 23

Avances pour construction de maisons d'école.

Deux avances, s'élevant ensemble à fr. 24,100 *
ont été consenties, en 1885, sur le crédit de fr. 229,314 21
alloué au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884.

La Caisse des dépôts et consignations recouvre les annuités
souscrites pour le remboursement de ces avances et en reverse
le montant au Trésor.

Elle a ainsi reçu et reversé en 1895 fr. 1,335 84
et pendant les années antérieures 13,283 48
14,619 32

Il reste à verser, pour couvrir les avances. fr. 9,480 68

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transformation de pièces de 5 francs en monnaie divisionnaire (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). Il s'accroît chaque année des intérêts provenant du placement de ces sommes.

Au 1 ^{er} janvier 1895, la Caisse avait reçu fr.	575,357 21
Les intérêts encaissés en 1895 s'élèvent à	19,004 50
Fr.	594,361 71

La Caisse a appliqué, en 1895, à l'achat d'un capital nominal de 18,600 francs en dette à 3 % une somme de fr. 19,036 35

Elle avait acquis antérieurement un capital de 562,400 francs pour	575,324 53
	594,360 88

Solde au 31 décembre 1895 fr.	83

En conséquence, la Caisse avait en dépôt, au 31 décembre 1895, un capital de 581,000 francs, en titres 3 %.

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1895, à la somme de fr. 3,122,129 83

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,534,815 50
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables fr.	1,791,231 11
Intérêts des cautionnements de remplaçants .	4,877 54
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs .	90,778 04
Intérêts des consignations	647,928 81

Fr.	2,534,815 50

L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr.	587,314 33

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (article 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1894, des valeurs s'élevant en capital à fr. 418,907,670 »

Les placements de 1895 ont atteint. 107,374,850 »

ENSEMBLE. fr. 526,282,520 »

et les réalisations 71,569,370 »

Le capital restant placé à la fin de l'année 1895 est donc de fr. 454,713,150 »

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles ainsi que par les caissiers de la Caisse d'épargne sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élèvent à 76,100 »

ENSEMBLE. fr. 454,789,250 »

Au 31 décembre 1894, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à fr. 10,011,021 50

Elle a consenti, en 1895, de nouveaux prêts pour . . . 164,000 »

ENSEMBLE. fr. 10,175,021 50

Les remboursements se sont élevés à 1,006,657 77

Reste au 31 décembre 1895 fr. 9,168,363 73

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Une somme de fr. 7,678,836 73 avait été appliquée, au 31 décembre 1894, à des placements de cette nature.

De nouveaux prêts ont été consentis, en 1895, pour . . 3,442,350 »

ENSEMBLE. fr. 11,121,186 73

Les remboursements se sont élevés à 4,210 »

Reste au 31 décembre 1895 fr. 11,116,976 73

Elle a, en outre, été autorisée par la loi du 15 avril 1884 à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1894, de fr. 2,319,785 »
 63 prêts ont été consentis en 1895, savoir :

60 prêts, s'élevant à fr. 496,875 »
 sous la garantie du comptoir agricole de Genappe.
 5 prêts, s'élevant à 7,600 »
 sous la garantie du comptoir agricole de Thuin.
 _____ 504,475 »

ENSEMBLE. fr. 2,824,260 »

Les remboursements effectués en 1895 se sont élevés à . . . 308,269 »

Le solde au 31 décembre 1895 est donc de fr. 2,515,991 »

En 1885, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; la valeur des annuités en portefeuille au 31 décembre 1895 est de fr. 5,455,254 04

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 5,552,500 francs.

Le 31 mars 1896.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

ANNEXES

ANNEXE N° 1.

SITUATION GÉNÉRALE
DE
LA CAISSE D'AMORTISSEMENT,
PRÉSENTANT
LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1895.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.				Totaux.
	5 % (1 ^{re} série).	5 % (2 ^{me} série).	5 1/2 % (2 ^{me} série) (ancienne).	5 % (5 ^{me} série).	
	140,916,175	1,673,048,082 22	•	200,040,000	2,014,004,257 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

Dotations annuelles	140,916 17	2,345,182 88	960,489 88	200,040 •	3,646,628 93
Intérêts des capitaux amortis. . .	•	297,717 •	•	•	297,717 •
Fonds d'amortissement de l'année 1895	140,916 17	2,642,899 88	960,489 88	200,040 •	3,944,345 93
Dotations et intérêts des années antérieures	1,814,521 93	21,553,149 70	15,899,805 90	2,664,097 50	39,931,574 83
	1,955,258 10	24,196,049 58	14,860,295 78	2,864,137 50	43,875,720 76

EMPLOI DES FONDS.

Coût des rachats effectués en 1895 .	•	558,599 77	•	•	558,599 77
Coût des rachats effectués antérieurement	•	8,295,216 76	•	•	8,295,216 76
	•	8,651,616 53	•	•	8,651 616 53
Attribution au Trésor des fonds non employés par suite de l'élévation du cours des titres à 5 et 5 1/2 % au-dessus du pair . . .	281,832 54	1,648,668 90	1,920,979 76	400,080 •	4,251,561 •
Versements effectués antérieurement de ce chef	1,673,405 76	12,441,190 24	12,959,316 02	2,464,057 50	29,517,969 32
	1,955,258 10	22,721,475 67	14,860,295 78	2,864,137 50	42,401,146 85
Encaisse au 31 décembre 1895 . .	•	1,474,573 91	•	•	1,474,573 91
	1,955,258 10	24,196,049 58	14,860,295 78	2,864,137 50	43,875,720 76

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT,
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTE.				
	5 % (1 ^{re} série).	5 % (2 ^{me} série).	5 1/2 % (2 ^{me} série) (ancienne).	5 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	140,916,175	1,675,048,082 22	.	200,040,000	2,014,004,257 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1895.	.	537,200	.	.	537,200
Titres rachetés antérieurement . .	.	9,923,900	.	.	9,923,900
	.	10,261,100	.	.	10,261,100

TITRES BRULÉS ET ANNULÉS.

Titres brûlés	.	9,923,900	.	.	9,923,900
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amortissement.</i>	.	537,200	.	.	537,200
	.	10,261,100	.	.	10,261,100

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1895.*

1° Titres à amortir.	140,916,175	1,675,048,082 22	.	200,040,000	2,014,004,257 22
2° — amortis	"	10,261,100	.	"	10,261,100
3° — convertis	"	"	"	"	"
4° — restant à amortir. . . .	140,916,175	1,662,786,982 22	.	200,040,000	2,003,745,157 22

Bruxelles, le 31 mars 1896.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse d'amortissement,
BIDEZ.*

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.

Dépôts et

Trésor public.	{	Sen compte courant	89,000,471 50	}	90,144,099 66
	{	Mandats en circulation	183,628 07		

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	15,758,804 05
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	482,969,735 50
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles	76,100 •

Placement des

Caissier de l'État, S/C courant	392,323 76
---	------------

A REPORTER. fr. 589,341,062 97

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1895.

PASSIF.*consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	Inscrits fr.	55,711,027 11	54,020,927 11	54,789,529 19
	A inscrire	909,500 .		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer			168,402 08	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	Inscrits fr.	5,871,152 09	4,042,687 50	4,057,915 58
	A inscrire	171,554 40		
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer			15,225 99	
Consignations de toute nature				50,585,435 84
Cautionnements de remplaçants.	Principal fr.	121,513 67	226,452 31	
	Intérêts	105,118 64		
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).				4,422 19
— — — (— 1872).				17,017 05
— — — (— 1875).				10,820 10
— — — (— 1874).				60,567 89
Fonds de prévision monétaire				594,561 71

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie	Numéraire	526,154 05	15,758,804 05
	Fonds publics	15,232,670 .	
Caisse générale d'épargne et de retraite			483,045,855 50

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances.	89,664,605 53
Caisse générale d'épargne	17,383 87

A REPORTER. fr. 678,650,726 41

ACTIF.

Report. . . . fr. 589,341,062 97

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,710,701 47	capital nominal de titres à 2 $\frac{1}{2}$ %	acquis pour fr.	4,047,051 28
8,425,157 84	— — 3 % (1 ^{re} série)	—	8,425,157 84
75,551,805 72	— — 3 % (2 ^e série)	—	64,781,127 18
11,455,800	— — 3 % (3 ^e série)	—	11,540,880 16
520	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	—	542 31
2,540	— — 4 $\frac{1}{2}$ %	—	2,931 29
5,000	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	—	6,200 27

Fr. 100,486,542 10 fr. 88,602,675 53

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 4,422 19 livret de la Caisse d'épargne acquis pour fr. 4,422 10

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 17,017 05 livret de la Caisse d'épargne — 17,017 05

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :

Fr. 10,820 10 livret de la Caisse d'épargne — 10,820 10

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 60,567 89 livret de la Caisse d'épargne — 60,567 89

Fonds de prévision monétaire :

Fr. 101,400	capital nominal de titres à 3 % (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	104,371 26
156,800	— — 3 % (2 ^e série)	—	150,066 31
542,800	— — 3 % (3 ^e série)	—	350,925 31

Fr. 581,000 594,360 88

Fr. 678,630,726 41

PASSIF.

REPORT. . . fr. 678,630,726 41

Fr. 678,630,726 41

Bruxelles, le 31 mars 1896.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

BIDEZ.

ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1896.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1896.
Caisse des dépôts :					
Titres 2 1/2 %	6,718,990 37	711 10	6,719,701 47	•	6,719,701 47
— 3 % (1 ^{re} série)	8,751,175 •	22,000 •	8,773,175 •	•	8,773,175 •
— 3 % (2 ^e série)	70,013,000 •	7,503,005 72	77,516,005 72	3,964,200 •	73,551,805 72
— 3 1/2 % (2 ^e série) (ancien)	5,796,333 72	70 •	5,796,403 72	5,796,403 72	•
— 3 % (3 ^e série)	11,317,800 •	116,000 •	11,433,800 •	•	11,433,800 •
Obligations 4 % Caisse d'annuités	320 •	•	320 •	•	320 •
— 4 1/2 % —	2,540 •	•	2,540 •	•	2,540 •
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg	4,500 •	500 •	5,000 •	•	5,000 •
	102,604,661 09	7,642,286 82	110,246,947 91	9,760,605 72	100,486,342 19
Caisse de milice. — Levée de 1874 :					
Livret de la Caisse d'épargne	4,293 40	128 70	4,422 10	•	4,422 10
Caisse de milice. — Levée de 1872 :					
Livret de la Caisse d'épargne	16,521 42	495 63	17,017 05	•	17,017 05
Caisse de milice. — Levée de 1873 :					
Livret de la Caisse d'épargne	10,504 98	315 12	10,820 10	•	10,820 10
Caisse de milice. — Levée de 1874 :					
Livret de la Caisse d'épargne	58,609 62	1,758 27	60,367 89	•	60,367 89
Fonds de provision monétaire (loi du 17 mai 1886) :					
Titres 3 % (1 ^{re} série)	64,200 •	37,200 •	101,400 •	•	101,400 •
— 3 % (2 ^e série)	136,800 •	•	136,800 •	•	136,800 •
— 3 % (3 ^e série)	342,800 •	•	342,800 •	•	342,800 •
	543,800 •	37,200 •	581,000 •	•	581,000 •

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1895.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1895.
Caisse générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 1/2 %	15,001,400	"	15,001,400	65,400	14,958,000
— 3 % (1 ^{re} série)	55,541,700	423,400	55,765,100	1,244,400	54,520,700
— 3 % (2 ^e série)	82,927,300	68,161,850	150,589,150	1,440,400	148,948,750
— 3 1/2 % (2 ^e série) (ancien)	52,977,350	8,490,900	61,468,250	61,468,250	"
— 3 % (3 ^e série)	75,598,800	923,900	74,522,700	306,100	74,216,600
— 5 % Caisse d'annuités	22,385,200	"	22,385,200	123,600	22,261,600
— 3 % Crédit communal	20,185,900	2,620,000	22,809,900	126,000	22,683,900
— 4 % —	1,210,000	"	1,210,000	484,000	726,000
— 4 1/2 % —	5,918,700	1,687,800	7,606,500	53,500	7,553,200
Obligations Produits au Flénu	113,000	"	113,000	3,000	110,000
— Forges de la Providence	72,500	2,500	75,000	500	74,500
— Oignies	2,562,000	"	2,562,000	17,500	2,544,500
— Plateaux de Herve 3 %	3,866,500	48,500	3,915,000	12,500	3,902,500
— Emprunt du Brabant 3 1/2 %	3,847,000	"	3,847,000	3,847,000	"
— — — 2 1/2 %	"	7,085,000	7,085,000	"	7,085,000
— de la C ^{ie} Immobilière	11,478,000	"	11,478,000	"	11,478,000
— Est belge	2,119,500	266,500	2,386,000	19,000	2,367,000
— Namur-Liège	1,899,500	222,000	2,121,500	18,000	2,103,500
— Fland. occidentale (1 ^{re} série)	244,500	64,000	308,500	1,000	307,500
— — (2 ^{me} série)	2,067,500	195,000	2,262,500	17,500	2,245,000
— Quenast (1 ^{re} et 3 ^{me} séries)	38,000	"	38,000	"	38,000
— — (2 ^{me} série)	25,500	"	25,500	500	25,000
— Liège-Maestricht	610,500	83,000	693,500	5,500	688,000
— Braine-Gand	578,500	45,500	624,000	4,500	619,500
— Nord de la Belgique	4,169,500	237,000	4,596,500	26,000	4,570,500
— Anvers-Rotterdam	1,645,000	100,000	1,745,000	11,000	1,734,000
— Sambre-et-Meuse 3 %	756,500	9,500	766,000	9,000	757,000
— — 4 %	302,000	"	302,000	8,000	294,000
— — 4 1/2 %	1,125,000	"	1,125,000	21,000	1,104,000
— Anvers-Gand	424,000	62,000	486,000	7,000	479,000
Actions privilégiées Anvers-Gand	"	12,500	12,500	"	12,500
Obligations Nord belge	7,816,500	15,000	7,831,500	77,500	7,754,000
— Mons-Hautmont 3 %	153,500	33,000	186,500	1,500	185,000
— — 8 %	744,000	"	744,000	4,000	740,000
— Liège 1889	2,780,500	400,000	3,180,500	6,500	3,174,000
— Chemins de fer vicin. 2 1/2 %	4,556,880	"	4,556,880	204,840	4,352,040
— — 3 %	523,900	"	523,900	500	523,400
— Schaerbeck	216,000	"	216,000	2,000	214,000
— Charleroi 3 %	142,500	"	142,500	"	142,500
— — 3 1/4 %	"	400,000	400,000	"	400,000
— St-Josse-ten-Noode	535,000	"	535,000	3,000	532,000
— Ixelles 1890	294,000	"	294,000	1,000	293,000
— — 1895	"	937,500	937,500	"	937,500
— Liège 1853	261,440	"	261,440	9,280	252,160
— Province de Namur	41,500	"	41,500	1,000	40,500
— Liège 1860	52,400	"	52,400	2,000	50,400
— St-Gilles 1882	159,000	"	159,000	2,000	157,000
— — 1893	1,025,500	"	1,025,500	38,000	985,500
— — 1895	"	409,500	409,500	"	409,500
A REPORTER fr.	366,089,470	92,951,850	459,021,320	69,691,070	389,330,250

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTFOLLE au 1 ^{er} janvier 1905.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés. pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTFOLLE au 31 décembre 1905.
REPORT . . . fr.	366,089,470	92,931,850	459,021,320	69,691,070	389,330,250
Obligations Crédit communal 1861 . . .	285,100	"	285,100	4,400	280,700
— 3 1/2 % Société générale . . .	19,000	"	19,000	"	19,000
— 3 1/2 % . . .	1,545,500	5,000,000	6,545,500	"	6,545,500
— 4 % . . .	300,000	"	300,000	97,000	203,000
— 4 % Crédit foncier . . .	214,900	"	214,900	9,400	205,500
— 3 60 % . . .	146,900	"	146,900	"	146,900
— 3 20 % . . .	2,000,000	1,000,000	3,000,000	"	3,000,000
— Liège 1868 . . .	212,800	"	212,800	2,500	210,300
— Namur 1887 . . .	141,000	"	141,000	1,500	139,500
— Thuin . . .	14,000	"	14,000	"	14,000
— Blankenberghe 1885 . . .	120,500	"	120,500	"	120,500
— — 1893 . . .	36,000	"	36,000	500	35,500
— 3 % Ostende . . .	47,000	"	47,000	1,000	46,000
— Malines . . .	94,000	"	94,000	500	93,500
— Dison . . .	283,000	"	283,000	1,500	281,500
— Hainaut 4 1/2 % . . .	63,000	"	63,000	"	63,000
— — 3 1/2 % . . .	2,585,000	"	2,585,000	9,000	2,576,000
— Laeken 3 1/2 % 1885 . . .	50,000	"	50,000	"	50,000
— — 3 % 1894 . . .	914,000	"	914,000	5,000	911,000
— Chemins de fer secondaires — — 4 1/2 % . . .	1,055,000	"	1,055,000	1,055,000	"
— — 4 % . . .	"	1,055,000	1,055,000	"	1,055,000
— Tramways napolitains . . .	1,354,500	74,500	1,429,000	25,000	1,406,000
— 3 1/2 % Flandre orientale . . .	252,000	"	252,000	252,000	"
— 3 % . . .	"	1,124,000	1,124,000	"	1,124,000
— Liégeois-Limbourgeois . . .	7,808,000	201,000	8,009,000	55,000	8,064,000
— Malines-Terneuzen . . .	1,171,000	"	1,171,000	5,500	1,167,500
— Alost . . .	886,000	"	886,000	5,500	880,500
— Province d'Anvers . . .	508,500	"	508,500	1,000	507,500
— Lokeren . . .	395,500	"	395,500	1,500	394,000
— Papeteries de Savenhem . . .	175,000	"	175,000	25,000	150,000
— Liégeois-Namurois . . .	4,150,000	506,500	4,656,500	77,500	4,579,000
— Marcinelle-Couillet . . .	558,500	"	558,500	11,000	547,500
— Chemins de fer économiques . . .	2,521,500	"	2,521,500	103,000	2,418,500
— 3 % Levant du Flénu . . .	2,521,500	"	2,521,500	40,000	2,281,500
— Aciéries d'Angleur 4 1/2 % . . .	852,000	"	852,000	"	852,000
— Cockerill . . .	1,258,500	142,000	1,400,500	16,000	1,384,500
— Tramways de Varsovie . . .	511,000	68,000	579,000	12,000	567,000
— — bruxellois . . .	889,500	1,200,000	2,089,500	9,000	2,080,500
— — de Reims . . .	392,500	"	392,500	7,000	385,500
— Hauts-fourneaux de Musson . . .	345,500	"	345,500	5,000	342,500
— 4 % Angleur . . .	1,335,000	"	1,335,000	19,500	1,313,500
— De Naeyer et Cie . . .	1,000,000	"	1,000,000	"	1,000,000
— Province de Liège 1894 . . .	1,059,500	"	1,059,500	16,000	1,043,500
— Verviers 1893 . . .	600,000	"	600,000	2,500	597,500
— Binche 1894 . . .	700,000	"	700,000	2,000	698,000
— Namur 1895 . . .	500,000	"	500,000	17,000	283,000
— Tongres-Bilsen . . .	"	"	"	"	"
— Société civile des Galeries — St-Hubert . . .	"	17,500	17,500	"	17,500
— Lodelinsart . . .	"	50,000	50,000	"	50,000
— Ville de Roulers . . .	"	250,000	250,000	"	250,000
— Société anonyme des Entre- — pôts libres d'Anvers . . .	"	1,100,000	1,100,000	"	1,100,000
— Ville de Bruges . . .	"	775,000	775,000	"	775,000
— Société d'Entreprise géné- — rale des travaux . . .	"	400,000	400,000	"	400,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais . . .	755,500	1,250,000	1,250,000	"	1,250,000
— — Tournai-Jurbise . . .	524,500	65,000	814,500	4,500	814,000
Bons du Trésor . . .	10,000,000	104,500	689,000	6,500	682,500
Cautionnements des comptoirs agric., etc. . .	66,100	"	10,000,000	"	10,000,000
Créances hypothécaires . . .	10,011,021 50	70,700	150,800	60,700	76,100
Prêts agricoles . . .	2,319,785	164,000	10,175,021 50	1,006,057 77	9,168,363 75
Annuités souscrites par les provinces et — les communes . . .	5,872,649 40	504,475	2,824,260	308,260	2,515,991
Prêts consentis aux Sociétés ayant pour — objet la construction ou l'achat de — maisons ouvrières . . .	7,678,856 75	"	5,872,649 40	417,595 56	5,455,254 04
		5,442,350	11,121,186 75	4,210	11,116,976 75
	444,856,062 63	111,556,375	556,412,437 63	73,366,602 13	485,045,835 50

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1894, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

TITRES ET VALEURS			TOTAL.
représentés à la COMMISSION.	dépôts à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.		
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 % belge	6,710,701 47	•	6,710,701 47
— 3 % — (1 ^{re} série)	8,742,575 •	30,600 •	8,773,175 •
— 3 % — (2 ^e série)	73,211,495 72	340,310 •	73,551,805 72
— 3 % — (3 ^e série)	11,500,000 •	133,800 •	11,433,800 •
Obligations 4 % Caisse d'annuités	•	320 •	320 •
— 4 1/2 % —	•	2,540 •	2,540 •
Actions privilégiées Grand-Luxembourg	•	5,000 •	5,000 •
	99,973,772 19	512,570 •	100,486,342 19
B.			
Caisse de milice (Levée de 1871) :			
Livret de la Caisse d'épargne	4,422 19	•	4,422 19
C.			
Caisse de milice (Levée de 1872) :			
Livret de la Caisse d'épargne	17,017 05	•	17,017 05
D.			
Caisse de milice (Levée de 1873) :			
Livret de la Caisse d'épargne	10,820 10	•	10,820 10
E.			
Caisse de milice (Levée de 1874) :			
Livret de la Caisse d'épargne	60,367 80	•	60,367 80
F.			
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 2 1/2 % belge	14,700,000 •	258,000 •	14,958,000 •
— 3 % — (1 ^{re} série).	34,195,600 •	327,100 •	34,520,700 •
— 3 % — (2 ^e série).	147,085,200 •	965,350 •	148,948,750 •
— 3 % — (3 ^e série).	75,500,000 •	716,600 •	74,210,600 •
Obligations 3 % de la Caisse d'annuités	•	22,261,600 •	22,261,600 •
— 3 % du Crédit communal	22,683,900 •	•	22,683,900 •
— 3 % — 1861	•	280,700 •	280,700 •
— 4 % —	•	726,000 •	726,000 •
A REPORTER fr.	203,060,700 •	25,515,350 •	318,576,250 •

		TITRES ET VALEURS		TOTAL.
		représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
	Report . . . fr.	295,060,700	25,515,550	318,576,250
Obligations 4 1/2 % du Crédit communal		7,574,500	178,700	7,555,200
— Produits au Flénu		—	110,000	110,000
— Forges de la Providence		—	74,500	74,500
— Oignies		—	2,541,500	2,541,500
— Emprunt de la province de Brabant		—	7,085,000	7,085,000
— Compagnie Immobilière		—	11,478,000	11,478,000
— Est-Belge		—	2,567,000	2,567,000
— Namur-Liège		—	2,105,500	2,105,500
— Flandre occidentale 1 ^{re} émission		—	507,500	507,500
— — 2 ^e —		—	2,245,000	2,245,000
— Quenast 1 ^{re} et 5 ^e séries		—	58,000	58,000
— — 2 ^e série		—	25,000	25,000
— Liège à Maestricht		—	688,000	688,000
— Braine à Gand		—	619,500	619,500
— Nord de la Belgique		—	4,570,500	4,570,500
— Anvers à Rotterdam		—	1,751,000	1,751,000
— 5 % Sambre-et-Meuse		—	757,000	757,000
— 4 % — — — — —		—	291,000	291,000
— 4 1/2 % — — — — —		—	1,101,000	1,101,000
— 5 % Plateaux de Herve		—	5,902,500	5,902,500
— Anvers à Gand		—	479,000	479,000
Actions privilégiées Anvers à Gand		—	12,500	12,500
Obligations Nord-Belge		—	7,754,000	7,754,000
— 5 % Mons-Hautmont		—	185,000	185,000
— 8 % — — — — —		—	740,000	740,000
— Ville de Liège 1855		—	252,160	252,160
— — 1860		—	50,400	50,400
— — 1868		—	210,500	210,500
— — 1889		—	5,174,000	5,174,000
— 2 1/2 % Chemins de fer vicinaux		—	4,552,040	4,552,040
— 5 % — — — — —		—	525,400	525,400
— Schaerbeek		—	214,000	214,000
— Charleroi 5 1/4 %		—	142,500	142,500
— Charleroi 5 1/4 %		—	400,000	400,000
— Saint-Josse-ten-Noode		—	552,000	552,000
— Ixelles 1890		—	295,000	295,000
— — 1895		—	957,500	957,500
— Province de Namur		—	40,500	40,500
— Saint-Gilles 1882		—	157,000	157,000
— — 1895		—	985,500	985,500
— — 1895		—	409,500	409,500
— 5 % Société générale		—	19,000	19,000
— 5 1/2 % — — — — —		—	6,545,500	6,545,500
— 4 % — — — — —		—	205,000	205,000
— 5 20 % Crédit foncier		—	5,000,000	5,000,000
— 3 60 % — — — — —		—	146,000	146,000
— 4 % — — — — —		—	205,500	205,500
— Ville de Namur 1887		—	159,500	159,500
— — 1895		—	285,000	285,000
— Thuin		—	14,000	14,000
— Blankenberghe 1885		—	120,500	120,500
— — 1895		—	55,500	55,500
— Ostende		—	46,000	46,000
— Malines		—	95,500	95,500
— Dison		—	281,500	281,500
— 5 1/2 % Hainaut		—	2,576,000	2,576,000
— 4 1/2 % — — — — —		—	65,000	65,000
— Lacken 1885		—	50,000	50,000
— — 1894		—	911,000	911,000
— Chemins de fer secondaires		—	1,055,000	1,055,000
— Tramways napolitains		—	1,406,000	1,406,000
— Flandre orientale		—	1,124,000	1,124,000
— Liégeois-Limbourgeois		—	8,064,000	8,064,000
— Malines-Terneuzen		—	1,167,500	1,167,500
— Alost		—	880,500	880,500
— Province d'Anvers		—	507,500	507,500
A REPORTER fr.		300,455,200	118,325,050	418,780,250

		TITRES ET VALEURS		
		représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement	TOTAL.
	REPORT fr	500,435,200	118,523,050	418,759,150
Obligations Lokeren.		"	594,000	594,000
— Papeteries de Saventhem		"	150,000	150,000
— Liégeois-Namurois		"	4,579,000	4,579,000
— Marcinelle-Couillet		"	547,500	547,500
— Chemins de fer économiques		"	2,418,500	2,418,500
— 4 1/2 % Angleur		"	852,000	852,000
— 4 %		"	1,515,500	1,515,500
— Cockerill.		"	1,584,500	1,584,500
— Varsovie.		"	567,000	567,000
— Tramways bruxellois.		"	2,080,500	2,080,500
— Levant du Flénu		"	2,281,500	2,281,500
— Tramways de Reims		"	585,500	585,500
— Hauts-fourneaux de Musson		"	542,500	542,500
— De Nacyer et C ^{ie}		"	1,000,000	1,000,000
— Province de Liège 1894.		"	1,045,500	1,045,500
— Verviers 1895		"	597,500	597,500
— Binche 1894		"	698,000	698,000
— Tongres-Bilsen 5 %		"	17,500	17,500
— Société civile des Galeries Saint-Hubert.		"	50,000	50,000
— Lodelinsart		"	250,000	250,000
— Ville de Roulers		"	1,100,000	1,100,000
— Société anonyme des Entrepôts libres d'Anvers		"	775,000	775,000
— Ville de Bruges		"	400,000	400,000
— Société d'entreprise générale des travaux		"	1,250,000	1,250,000
Actions privilégiées Bruxelles-Lille-Calais		"	814,000	814,000
— Tournai-Jurbise		"	682,500	682,500
Bons du Trésor		10,000,000	"	10,000,000
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc.		"	76,100	76,100
		510,435,200	144,554,050	454,789,250

G.

Fonds de prévision monétaire :			
Titres 3 1/2 % belge (1 ^{re} série)	"	101,400	101,400
— — (2 ^e série).	"	156,800	156,800
— — (5 ^e série).	"	342,800	342,800
	"	581,000	581,000

H.

Caisse d'amortissement :			
Titres 3 % belge (2 ^e série).	"	357,200	357,200

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement, ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1895, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1894, ainsi que le Journal de l'année 1895, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 31 mars 1896.

P. TACK.
Baron BETHUNE.
EDMOND MESENS.
BOURGEOIS.